

NEUFCHATEL AVICULTURE

Groupement des éleveurs amateurs sélectionneurs
d'animaux de basse-cour et de volière du Pays de Bray

43^{ème} Salon National des Animaux de Basse-Cour

14^{ème} Présentation / Bourse Oiseaux Exotiques

Article premier : L'exposition organisée par « Neufchâtel Aviculture » aura lieu du **09 aux 11 Novembre 2024** dans le cadre de la foire Saint-Martin de Neufchâtel en Bray (76270).

L'exposition est régie par le règlement général des expositions SCAF complété par le présent règlement. L'exposition est ouverte à tous les éleveurs de sujets de races pures. Tous les animaux devront être identifiés suivant les règlements en vigueur pour être primés.

Seront admis les sujets bagués, tatoués, pastillés des années 2019, 2020 2021 2022, 2023 et 2024

Les lots seront composés comme suit :

- Trio (1 + 2) palmipèdes, volailles. - Couple faisans, anatidés - Unités toutes catégories.

Article 2 : **Droits d'inscription : Trios 6 Euros, Couples 5 Euros, Unités 3,50 Euros.**
Unités à 4,00 Euros pour les sujets participants aux championnats de France volailles
Catalogue Obligatoire + frais administratif 6,00 Euros.

Article 3 : Les feuilles d'inscription dûment remplies seront accompagnées d'un chèque bancaire libellé au nom de « Neufchâtel Aviculture » et adressées à
Christophe GAILLARD 2 Hameau de Brémontier 76270 MASSY
gaillard-christophe@wanadoo.fr 06 75 80 33 51

Sans précision, les animaux seront inscrits dans la catégorie adulte.

Les numéros de bagues des volailles et des pigeons ainsi que les tatouages des lapins devront figurer obligatoirement sur la feuille d'enlogement le jour de la mise en cage des animaux

Les inscriptions seront closes irrévocablement le 15 octobre 2024

Article 4 : Un contrôle vétérinaire sera effectué dès la réception des animaux. Tout animal déclaré suspect à l'arrivée ou pendant l'exposition sera immédiatement retiré et isolé, sans remboursement des droits d'inscription. Les exposants devront s'assurer de toutes les garanties sanitaires imposées par les services vétérinaires de leur département.

Le certificat de vaccination ou certificat de vente et ordonnance délivrés par un vétérinaire contre la maladie de Newcastle pour les volailles et la paramyxovirose pour les pigeons sont à transmettre obligatoirement au comité organisateur dès l'inscription des animaux.

Article 5 : Les exposants désirant vendre leurs animaux, le mentionneront sur la feuille d'inscription, le prix de vente sera majoré de 20 % à la charge de l'acheteur et au profit de la société organisatrice. **Possibilité de rajouter des sujets à vente le jour de l'enlogement . Tout retrait de la vente par l'éleveur entraînera le paiement de l'animal racheté, les 20 % de majoration resteront au bénéfice de la société.**

Les sujets vendus pourront être retirés immédiatement à l'exception des animaux en cage d'honneur qui ne pourront être retirés par les acheteurs qu'à partir du dimanche 10 Novembre 12 heures.

Afin d'assurer la traçabilité, toute vente d'animaux exposés doit passer par le bureau des ventes.

Article 6 : Durant l'exposition, le comité organisateur assurera la surveillance, et l'ensemble des soins aux animaux, mais ne sera tenu responsable des vols, mortalité, accidents, maladies ou échanges.

Les cages seront de dimensions adaptées à la taille des animaux et disposeront dès leur arrivée d'eau et de nourriture.

Article 7 : Le jugement s'effectuera le samedi 09 novembre 2024 dès 7 heures 30, le jury sera composé de juges officiels, leur décision sera sans appel. L'ensemble des animaux sera jugé aux points. L'attribution des « Meilleurs Sujets » se fera entre juges et élèves juges, sans aucune autre présence. Tous les membres organisateurs sont autorisés à concourir pour les « Meilleurs sujets » , mais les juges et élèves juges qui officieront ne pourront bénéficier de cette mesure dans la catégorie les concernant.

Article 8 : Le comité organisateur, à seule qualité pour prendre toute décision et mesure, afin d'assurer le bon ordre durant l'exposition. Toute réclamation devra parvenir par écrit au Commissaire Général dans les quinze jours de la fin de l'exposition

Article 9: Calendrier de l'exposition.

Vendredi 08 novembre de 14 heures à 20 h	⇨ Enlogement des animaux par les exposants
Samedi 09 novembre de 7H30 heures à 14 h	⇨ Opérations du jury.
Samedi 09 novembre 14h30 à 19h	⇨ Ouverture aux visiteurs
Samedi 09 Novembre 15h	⇨ Ouverture du bureau des ventes
Dimanche 10 novembre de 9 h / 12h - 14h /19 h	⇨ Ouverture aux visiteurs
Dimanche 10 Novembre 10h00	Inauguration de l'exposition
Lundi 11 Novembre de 9 h / 12h à 14h /16h 30	⇨ Ouverture aux visiteurs
Lundi 11 Novembre	Fermeture du bureau de vente à 15 h
Lundi 11 Novembre	⇨ Remise des Grands Prix + délogement des animaux vers 16h

Dérégation possible pour tous les éleveurs éloignés + de 400 kms : départ possible le lundi en début d'après midi

Article 10 : Récompenses

« Les meilleurs sujets » seront désignés par les juges dans les catégories suivantes

(si moins de 20 sujets inscrits dans une catégorie regroupement possible avec une autre catégorie)

1. Oiseaux d Parc	2: Palmipèdes Grandes races.	3 : Palmipèdes d' Ornement
4 : Volailles Gdes races françaises	5 : Volailles Gdes races étrangères	6 : Volailles naines
7 : Lapins grands races.	8 : Lapins races moyennes	9 : Lapins à fourrure
10 : Lapins petites races	11 : Lapins nains	12: Cobayes
13: Pigeons de Forme Français	14: Pigeons de Forme Etrangères	15: Pigeons Cravatés
16: Pigeons Type Poule.	17: Pigeons de Structure	18 : Pigeons Boulants / Tambour / Caronculés
19 : Pigeons de Couleur	20 Pigeons De Vol	21 : Tourterelles

4 Grands Prix du Salon seront décernés parmi les meilleurs sujets

Catégories : 1.Volailles 2.Palmipèdes/Oiseaux de Parc 3. Lapins/ Cobayes 4. Pigeons/Tourterelles

Meilleurs sujets et Grands Prix du Salon seront récompensés par un panier garni ou trophée + plaquette

Tous les sujets notés 97 points seront récompensés par un lot spécifique

De nombreuses dotations seront attribuées par les juges aux sujets méritants en dehors des meilleurs sujets

Récompense coupes, Fanions trophées, livres, produits régionaux jusqu'à épuisement des lots

. Dans le cadre de cette manifestation sera organisé :

- Championnats de France volailles Araucana, Pékin/ Cochin, Barbus Belge, Sabelpoot, Wyandotte
- Championnat de France Pigeons d'origine Italienne,
- Championnat de France du Cravaté Italien
- Championnat régional des lapins Argentés
- Challenge Normandie Aviculture, Challenge FFV
- Exposition partenaire de la course aux points du Lapin Club de France

Tous les exposants recevront un lot souvenir (plaquette + produits régionaux)

14^{ème} Présentation / Bourse Oiseaux Exotiques

Pour tout renseignement s'adresser à Alain BOZO 2A rue des renardières 60690 ROY-BOISSY 03 44 48 28 10

bozo.alain@hotmail.fr

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir à Neufchâtel-en-Bray, où vous pourrez admirer environ 1.800 sujets mais également vous rendre en ville pour la grande foire Saint-Martin, avec ses multiples attractions et expositions, tous les membres de "Neufchâtel Aviculture" vous souhaitent beaucoup de réussite dans vos élevages, et déjà, de nombreuses récompenses dans vos premières expositions.